Notice administrateur — Gestion des cautions

Khoa - 2026-10-06 - Cautions et retenue de garantie (Nouveau)

Démo interactive : Les calculs du Certificat de paiement

Circuits de validation des cautions, cumul automatique, effets sur les lots et la retenue de garantie

Cette notice s'adresse aux **Manageurs (projet)** et **Administrateurs (lot)**. Elle couvre les circuits de validation du type « Caution », le cumul automatique des cautions validées et ses conséquences sur les montants des lots et la retenue de garantie des certificats de paiement.

L'option « Gestion des cautions » est **désactivée par défaut**. Son activation pour votre compte client s'effectue dans une interface réservée : **référez-vous à un administrateur ID Capture** (voir la notice administrateur ID Capture). Attention : à l'activation, les montants « Caution » saisis manuellement sur les lots sont **remis à zéro** — relevez-les avant de demander l'activation.

SOMMAIRE

1. Effets de l'activation côté Suivi financier
2. Paramétrer les circuits de validation des cautions
3. Cumul automatique et dé-validation
4. Désactivation de l'option
5. FAQ et cas limites

1 Effets de l'activation côté Suivi financier

ÉCRAN	EFFET
Liste des documents	Item « Caution » dans le menu Importer (entre « État d'avancement » et « Autre ») ; rubrique « Caution » entre « Commande » et « Autre »
Paramétrage des circuits	8e colonne « Caution » dans la vue Matrice ; type sélectionnable dans les filtres et le sélecteur de types (plus grisé « à venir »)
Éditer le lot · Retenues	Champ « Caution » en lecture seule (cadenas), calculé automatiquement, avec lien « Voir les cautions validées (n) »
Certificats de paiement	Aucun changement de formule : la RG utilise le cumul automatique (RGTC = AC × TxRG ; RGC = max(RGTC − CC, 0))

2 Paramétrer les circuits de validation des cautions

- Les cautions utilisent les circuits génériques par lot et par type : définissez vos circuits d'approbation/signature par défaut dans la colonne « Caution » de la matrice, comme pour tout autre type (voir la notice administrateur des circuits).
- À l'import d'une caution, le circuit par défaut correspondant au(x) lot(s) s'initialise automatiquement.
- Droits : Administrateur (lot) et Manageur (projet) peuvent supprimer un circuit initialisé et en définir un autre ; l'Éditeur (lot) ne le peut pas (il ne peut créer un circuit que si le document n'a pas de circuit par défaut).

3 Cumul automatique et dé-validation

- Une caution est validée lorsque tous les interlocuteurs de ses circuits ont

approuvé et/ou signé. Son montant HT (part de chaque lot) s'ajoute alors au champ « Caution » de tous les lots concernés.

- Le montant TTC est enregistré pour une future option de calcul de la RG en TTC (hors périmètre actuel).
- Dé-validation : si le circuit change ou qu'une approbation/signature est supprimée sur une caution validée, elle sort du cumul et les lots concernés sont recalculés immédiatement.

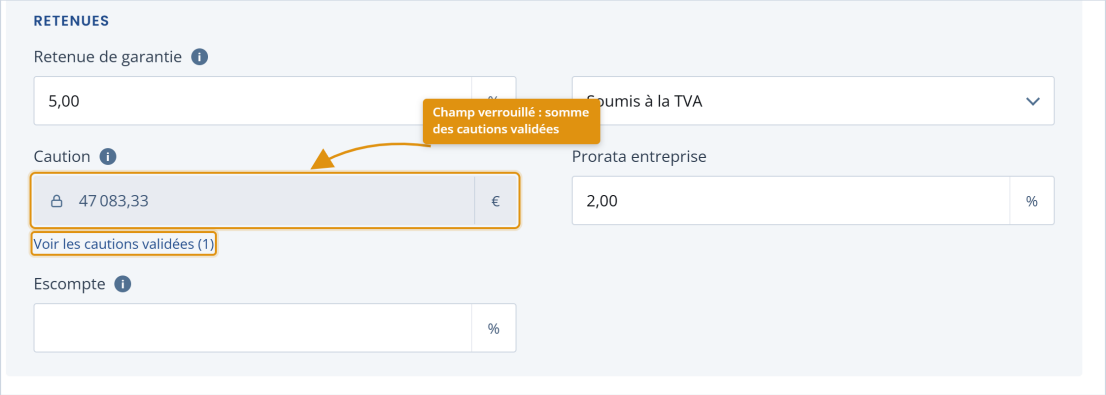

Éditer le lot · Retenues : champ « Caution » en lecture seule (cadenas) et lien « Voir les cautions validées (1) ».

Cautions validées sur le lot « Electricité »

Le montant « Caution » du lot est la somme des montants HT des cautions validées (approuvées et/ou signées par tous les intervenants du circuit).

N° DE CAUTION	BANQUE	DATE	STATUT	MONTANT HT (LOT)
2026-70153	CEGC	20/07/2026	✓ Validée	47 083,33 €
Total				**47 083,33 €**

Ouvrir la rubrique Caution des Documents

Détail des cautions validées composant le montant « Caution » du lot.

4Désactivation de l'option

- La rubrique « Caution » des Documents reste visible (consultation des cautions déposées), mais l'import de nouvelles cautions devient impossible.

- Le champ « Caution » de chaque lot garde sa valeur au moment de la désactivation et redevient modifiable manuellement.
- Les circuits par défaut définis pour le type « Caution » sont conservés et restaurés à la réactivation ; les circuits en cours sur des cautions se poursuivent normalement.
- La désactivation, comme l'activation, relève d'un administrateur ID Capture.

5FAQ et cas limites

Une caution multi-lots peut-elle mélanger des lots de TVA différentes ?

> Oui : le calcul HT ⇄ TTC s'effectue ligne par ligne avec le taux de TVA propre à chaque lot.

Qui peut modifier le champ « Caution » du lot quand l'option est active ?

> Personne — ni Administrateur (lot), ni Manageur (projet). La valeur reste consultable et son détail accessible via « Voir les cautions validées (n) ».

Que devient une caution refusée ?

> Elle suit le fonctionnement standard des documents refusés. N'étant pas validée, elle n'entre jamais dans le cumul.

Un CP a été émis avec une RG avant la validation d'une caution : est-il recalculé ?

> Non. Le cumul mis à jour est pris en compte au prochain CP : la RG de la période étant RGC(P) − RGC(P−1), la régularisation (restitution éventuelle) s'opère mécaniquement sur le CP suivant.

Le montant « Caution » d'un lot a diminué sans intervention : pourquoi ?

> Une caution précédemment validée a été « dé-validée » (circuit modifié ou approbation/signature supprimée) : le cumul est recalculé immédiatement. L'onglet Activités de la caution en garde la trace.

Puis-je faire une demande d'activation pour un seul projet ?

> Non : l'option est portée par le compte client (tous projets). Adressez-vous à un administrateur ID Capture.